

NEWS FLASH



FRANCE : L'EXÉCUTIF EUROPÉEN DONNE SON FEU VERT À L'INTERDICTION DES E-CIG JETABLES

La Commission européenne a approuvé l'interdiction des cigarettes électroniques jetables en France.

En mars, la France a fait part à Bruxelles de sa volonté d'interdire les dispositifs de vapotage à usage unique, ce que l'exécutif européen vient d'approuver.

La décision indique que l'interdiction est nécessaire car les cigarettes électroniques contenant de la nicotine sont toxiques et créent une dépendance. Elle a ajouté que le projet de loi aborderait le risque environnemental posé par les cigarettes électroniques jetables, car elles génèrent du plastique non recyclable et des déchets électroniques, tels que le lithium dans leurs batteries.

L'Assemblée Nationale avait voté en faveur d'un projet de loi interdisant les e-cigarettes jetables. Le Sénat l'avait approuvé, mais la Commission européenne devait encore donner son feu vert. Le président français Emmanuel Macron doit maintenant adopter la loi.